

DELIBERATION CR023-2018

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers ;

Vu les convocations envoy es aux membres de la Commission de la Recherche le 1^{er} octobre 2018.

Objet de la d lib ration : Proc s-verbal du 17 septembre 2018

La commission de la recherche r unie le 11 octobre 2018 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

Le proc s-verbal de la Commission Recherche du 17 septembre 2018 est approuv .

Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 27 voix pour.

A Angers, le 11 octobre 2018

Le Vice-pr sident Recherche

Philippe SIMONEAU

La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le : 19 octobre 2018





Procès-verbal

Commission de la Recherche

17 septembre 2018

Approuvé par la Commission de la Recherche
du 11 octobre 2018

La commission de la recherche de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 17 septembre 2018 à 14h40 dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Christian ROBLÉDO, Président de l'Université d'Angers.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Philippe	Présent
AMIARD Stéphane	Excusé, donne procuration à Vincent PROCACCIO
ANGOT Christophe	Présent
ARAB Chadia	Présente
AUGERERAUD Laëtitia	Présente
BENETEAU Éric	Absent
BENOIT Jean-Pierre	Absent
BERNIER Monique	Absente
CANEVET David	Absent
CLERE Nicolas	Présent
CHUREAU Véronique	Présente
COIFFARD Clémence Suppléante : BOUTAIN Dénali	Absente
DANIEL Christophe	Présent
DENECHERE Yves	Présent
DELALEU Frédéric	Excusé
<i>En attente d'élection</i>	
FOUCHER Fabrice	Présent
GAUMER Nathalie	Présente
GIMEL Jean-Christophe	Excusé, donne procuration à Nicolas CLERE
HELESBEUX Jean-Jacques	Présent
INGUSCIO Gabrielle	Excusée
JUSSIEN Christelle	Excusée, donne procuration à Philippe SIMONEAU
LEDUC-LEBRETON Nathalie	Excusée, donne procuration à Fabrice FOUCHER
LEGOHEREL Patrick	Absent
LEMAIRE Félicien	Présent
LEMENAND Thierry	Absent
MEATCHI Sourou Suppléante : LAVIRON MARGAUX	Absent

Ordre du Jour :

1.	Informations	1
1.1	Université Bretagne Loire (UBL)	1
1.2	Appels à projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) 2018	2
1.3	Appel à projets Etoiles Montantes.....	3
1.4	Maturation des Projets Innovants en Anjou (MPIA)	3
1.5	Appel à projets Angers Loire Métropole (ALM) sur la thématique « Silver Economie »	4
1.6	Calendrier : dates à retenir	4
2.	Approbation du procès-verbal	4
2.1	Procès-verbal du 21 juin 2018	4
3.	Prospective et moyens	4
3.1	Point sur les contrats doctoraux	4
4.	Affaires générales et statutaires	4
4.1	Avis sur la candidature à la Direction de l'Ecole Doctorale ELICC	4
4.2	Label doctorat européen.....	4
4.3	Charte d'accueil des start-up	5
5.	Vie des laboratoires	5
5.1	Présentation du projet européen Gliogel	5
5.2	Présentation de Gliocure	5

PELOILLE Manuelle	Excusée, donne procuration à Aude Nuncia TAIBI
PEYRAT-GUILLARD Dominique	Excusée, donne procuration à Félicien LEMAIRE
PROCACCIO Vincent	Présent
RICHOMME Pascal	Présent
ROBERT Adrian	Absent
Suppléant : MDELAVERNHE Florian	
ROUSSEAU Audrey	Excusée, donne procuration à Vincent PROCACCIO
SALLE Marc	Excusé, donne procuration à Pascal RICHOMME
SAUBION Frédéric	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
SEJOURNE Bruno	Excusé
TAIBI Aude Nuscita	Présente
VOSTRIKOVA-JACOD Lioudmila	Absente
YVARD Jean-Michel	Présent

Membres présents invités par le Président :

Florence EVEN – Directrice Générale Adjointe	Philippe LERICHE – Directeur de la Faculté des Sciences	
--	---	--

♦ **Secrétariat :**

Cellule institutionnelle

A l'ouverture de la séance du 17 septembre 2018, 27 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 18 membres présents, 9 procurations).

1. Informations

1.1 Université Bretagne Loire (UBL)

M. ROBLÉDO informe les membres qu'il n'a pas d'éléments nouveaux à transmettre concernant l'UBL. Le travail continue pour déterminer la suite à donner au rapport établi il y a quelques semaines par M. DIZAMBOURG (cf. PV de la Commission Recherche du 21 juin 2018).

M. ROBLÉDO indique qu'un conseil des membres de l'UBL a lieu ce lundi 17 septembre 2018 suivi d'une réunion au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) mercredi 19 septembre 2018 avec les représentants des six autres universités de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE). L'objet de cette réunion est de déterminer la suite à donner à l'UBL. Elle pourrait, par exemple, avoir une mission de coordination et devenir une agence de moyens au service de projets qui pourraient être développés sur les sites ou entre les sites. La discussion lors du conseil des membres devrait par conséquent porter sur le nouveau périmètre d'actions de cette ComUE. Il est fort probable que les structures de gouvernance soient restreintes.

M. ROBLÉDO explique que l'ordonnance sur la politique de site devrait laisser plus de souplesse sur le rapprochement d'établissements. M. ROBLÉDO rappelle que la volonté des membres est de conserver l'UBL en adaptant son périmètre d'actions.

M. DENECHERE demande ce qu'il va advenir des départements de recherche de l'UBL.

M. ROBLÉDO répond qu'il n'a pas d'éléments de réponse concrets sur ce sujet. Une enquête a été menée par le passé, auprès des membres, pour savoir quelles structures ils souhaitent conserver. Selon le Président de l'UBL, les résultats étaient trop disparates pour en tirer des conclusions. A l'initiative des membres, une autre enquête a eu lieu, les résultats doivent être communiqués lors du conseil des membres, ce jour.

M. SIMONEAU explique qu'actuellement il n'y a plus de Vice-président recherche au sein de l'UBL et par conséquent plus de coordination et de pilotage de la recherche. De plus, les moyens alloués pour les départements de recherche sont faibles, ce qui n'incite pas les enseignants chercheurs à s'investir.

1.2 Appels à projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) 2018

Mme ROUEZ présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

	PRC			PRCE			JCJC			Total		
	Phase I	Phase II	Financé	Phase I	Phase II	Financé	Phase I	Phase II	Financé	Phase I	Phase II	Financé
1- Végétal & Environnement	9	1	0	1	0	0	1	0	0	11	1	0
2- Santé	20	7	1	2	2	1	2	1	0	24	10	2
3- Matériaux	15	4	1	1	0	0	4	1	0	20	5	1
4- Maths-STIC	4	2	0	1	1	0	0	0	0	5	3	0
5- LL-SHS	11	10	1	0	0	0	5	0	0	16	10	1
Total	59	24	3	5	3	1	12	2	0	76	29	4

FRANCE	
Déposés Phase I	6964
Déposés Phase II	2889
Financés	981

UA	
Déposés Phase I	76
Déposés Phase II	29
Financés	4

Mme ROUEZ constate, pour l'Université d'Angers, des taux corrects pour le passage de la phase 1 à la phase 2. En revanche, les taux de projets financés sont faibles.

M. SIMONEAU explique qu'une réflexion est en cours pour trouver des solutions et se rapprocher de la moyenne nationale en termes de projets financés.

M. SIMONEAU s'interroge sur le fait que l'Université d'Angers (UA) n'est peut-être pas assez représentée dans les comités. Il indique qu'actuellement il y a un renouvellement d'un tiers des membres de ces commissions, il pourrait être intéressant et bénéfique que des collègues de l'UA candidatent.

M. ROBLÉDO indique que des actions vont être mises en place pour que les résultats en 2019 reflètent davantage la qualité scientifique de l'Université d'Angers.

M. DENECHERE explique que, selon lui, un état des lieux doit être réalisé de façon à dégager par la suite des axes d'amélioration.

1.3 Appel à projets Etoiles Montantes

Mme ROUEZ présente les trois projets retenus :

1- Végétal & Environnement		
LPG BIAF	MOJTAHID Meryem	Financé
2- Santé		
MITOVASC	BIGOT Pierre	Financé
5- LL-SHS		
CJB	MIRON Alina	Financé

1.4 Maturation des Projets Innovants en Anjou (MPIA)

Mme ROUEZ présente ce point et indique que les projets suivants sont en bonne voie d'instruction bien qu'en attente de la validation par la commission permanente d'Angers Loire Métropole.

Unité de recherche	Porteur	Nom du projet	Subvention accordée
ESO	Sébastien FLEURET	TESAN	30 000 €
Centre Jean BODIN	Arnaud DELAJARTRE	BATIPAT	17 000 €
SOPAM	Carmen MARTINEZ	DiagCR	15 000 €

Pré-maturation SATT :

Unité de recherche	Porteur	Projet	Montant
IRHS	Thomas Guillemette	PDN	30 000 €

1.5 Appel à projets Angers Loire Métropole (ALM) sur la thématique « Silver Economie »

Mme ROUEZ présente les trois projets déposés :

Unité de recherche	Porteur	Acronyme	Type de financement	Montant demandé à ALM	Commentaires Cofinancements
LPPL LARIS	Jérémy BESNARD	NUMEN	Allocation post-doctorale IGE	41 400 €	UA : 37 800 € ISTIA : 5 000 €
MITOVASC	Olivier BARIS	MICARVI	Allocation doctorale	45 500 €	UR : 15 000 € UA : 45 500 €
GRANEM CJB	Aline VIGNON Bruno SÉJOURNÉ	DFSE	Allocation post-doctorale IGE	79 000 €	UA/Région : Allocation doctorale et IGE

1.6 Calendrier : dates à retenir

M. SIMONEAU rappelle que la nuit des chercheurs aura lieu le vendredi 28 septembre 2018 au Quai (Angers). M. SIMONEAU indique également que des ateliers « Okina » se dérouleront au sein des Structures Fédératives de Recherches (SFR) du 23 au 26 octobre 2018.

M. SIMONEAU ajoute qu'une journée d'étude sur l'Open Access est prévue le 22 octobre 2018 à la Faculté de Droit, Economie, Gestion.

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Procès-verbal du 21 juin 2018

Le procès-verbal de la Commission Recherche du 21 juin 2018 est approuvé. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

3. Prospective et moyens

3.1 Point sur les contrats doctoraux

Mme ROUEZ et M. SIMONEAU présentent ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

4. Affaires générales et statutaires

4.1 Avis sur la candidature à la Direction de l'Ecole Doctorale ELICC

Un avis favorable est donné concernant la candidature de M. Christophe CORNU à la Direction de l'Ecole Doctorale ELICC.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

4.2 Label doctorat européen

Mme GESLIN, directrice du collège doctoral d'Angers, présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme GESLIN explique que ce label est une attestation ajoutée au doctorat. Pour pouvoir prétendre obtenir ce label, il faut satisfaire les quatre conditions suivantes :

- Avoir deux rapporteurs issus de la Communauté européenne ;
- Avoir un membre du jury étranger ;
- Une partie de la soutenance doit être faite en langue étrangère ;
- Le doctorant doit avoir passé au moins un semestre dans un laboratoire de recherche en Europe.

Si le doctorant souhaite obtenir ce label et qu'il remplit les conditions, il doit en faire la demande avant la soutenance.

M. HELESBEUX demande si les documents peuvent être proposés en anglais.

M. SIMONEAU approuve.

4.3 Charte d'accueil des start-up

M. CUSTAUD, Vice-président délégué à la valorisation présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme GESLIN demande si une start-up peut signer deux conventions avec deux organismes hébergeurs.

M. ROBLÉDO approuve.

5. Vie des laboratoires

5.1 Présentation du projet européen Gliogel

M. BASTIAT, chercheur en biophysique et porteur du projet européen Gliogel, présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

5.2 Présentation de Gliocure

M. BACHELOT et Mme LEPINOUX-CHAMBAUD, co-fondateurs de la start-up Gliocure, présentent ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

6. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h50.

Le Vice-président Recherche
Philippe SIMONEAU

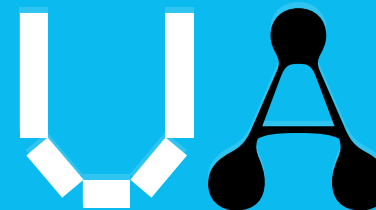


ANNEXE

Annexe 1 : Diaporama de la séance du 17 septembre 2018.

Commission recherche du 11 octobre 2018

Salle du conseil | Présidence de l'Université



Ordre du jour

1- Informations

2- Procès verbal

3- Prospective et moyens

- *Renouvellement des contrats doctoraux 2^{ème} et 3^{ème} année - vote*
- *Appel à projet « Colloques » : bilan 2018 et présentation de la session 2019 - information*

4- Affaires générales et statutaires

- *Point sur les règlements intérieurs - information*

5- Questions diverses

Informations générales

- Mission internationale au Brésil
- Retour CCRRDT
 - AAP Équipements
 - AAP Connect Talent
 - AAP Paris scientifiques
- Retour sur Fonds d'intervention
- Agenda

Informations

- **Mission Brésil (UNESP) 1^{er} au 8 octobre**
 - Délégation: UA (Président , VP RI, VP R)+ représentants AO, INRA, ANSES, RFI
 - Contexte : Stratégie Internationale RFI Objectif Végétal, liens historiques sur la thématique « Physiologie des Semences »
 - Objectifs : consolider les collaborations recherche sur cette thématique, l'étendre à d'autres thématiques et à la formation, signer un accord de coopération institutionnel
 - Déroulé : visite à l'ambassade, rencontres institutionnelles, ateliers de travail sur le campus de Botucatu (Faculté d'Agronomie)

Informations

➤ Mission Brésil (UNESP) 1^{er} au 6 octobre

➤ Perspectives / Opportunités :

- Niveau Fédéral (CAPES) => Intégration de l'UA comme partenaire de l'UNESP dans le cadre du programme national PRINT dont l'UNESP est l'un des lauréats (réunion en novembre à Sao Paulo)
- Niveau Etat de Sao Paulo (FASESP)=> Proposition conjointe de l'UNESP et du consortium angevin en vu du lancement d'un AAP sur le thème du Végétal (starter : mobilités)
- Niveau Consulat:
 - Promotion auprès du consulat général de France à Sao Paulo des écoles d'été de l'UA (notamment Plant Health and Quality et explorer le potentiel financement de bourse pour des étudiants brésiliens)
 - Programme Chaires d'excellence
- Autre:
 - Projet de LIA (INRA) entre IRHS + partenaire brésilien : Semences
 - Collaborations envisageables UA / UNESP thématique « Nanomédecine »

Informations : Retours CCRRDT

➤ AAP Equipements:

Unité de recherche	Nom de l'équipement	Montant équipement HT	Subvention sollicitée à la Région	Cofinancements	Notation
SONAS	Banc Chromatographique	260 000 €	150 000 €	ANR LABCOM : 110 000 €	C
MitoVasc	Caméra CMOS Prime	20 700 €	12 420 €	Fonds propres du laboratoire : 8280 €	D
MOLTECH Anjou	Spectromètre	59 555 €	29 778 €	Fonds propres du laboratoire : 14889 € Autres projets (ANR, PCRD...) : 10 000 € Reste : 4 888 €	B

Fonds d'intervention recherche 2018

Type de dépenses	Montants 2018
Réparations	54 804 €
Réparation objectif (SFR QUASAV)	3 132,86 €
Réparation objectif SFR QUASAV	5 040 €
Maintenance Laverie (SFR ICAT)	18 531,50 €
SCIAM (SFR ICAT)	16 850 €
SFR MATRIX	11 250 €
Manifestations	2000 €
Participation « Faites de la Sciences »	1 000 €
Participation « Rencontres du Végétal 2018 »	1 000 €

Fonds d'intervention recherche 2018

Type de dépenses	Montants 2018
Co financement de projets de recherche	44 300€
Co-financement projet « BonDroit »	1 000 €
Co-financement post-doc LERIA- MOLTECH	25 000 €
Co-financement post-doc LAREMA IRHS	10 500 €
Co financement NUMEN - LPPL LARIS (versement 1)	7 800 €

Agenda

- SFR CONFLUENCES, 29 juin
- SFR QUASAV, lundi 8 octobre
- SFR MATH STIC, vendredi 26 octobre, 13h30
- SFR MATERIAUX, vendredi 26 octobre, 9h00
- SFR ICAT, mardi 18 décembre



Présentation OKINA et des enjeux de l'Open Access



Le lundi 22 octobre | 14h
Journée Open Access
UFR DEG

Procès verbal

Procès verbal du 17 septembre 2018
Vote

Contrats doctoraux

- Renouvellement des contrats doctoraux 2^{ème} et 3^{ème} année

Tableau récapitulatif

APP Colloques

Calendrier UA/UBL:

- Lancement de l'appel : **5 octobre 2018**
- Dépôt des dossiers auprès de la DRIED : **21 novembre avant 12H**
- Retour des classement par les SFR : **30 novembre avant 12H**

- Bureau de la Commission Recherche : **3 décembre**
- Commission Recherche : **11 décembre**
- Envoi des dossiers à l'UBL (colloques internationaux uniquement) par la DRIED : **11 décembre**

COLLOQUES 2018

	UA	UBL	ALM
Quand?			
AAP	Octobre – Novembre 17	Octobre 17	Juin 18
Résultat	Février 18	Décembre 17	Septembre 18
Nombre de projets déposés	19	2	7
Nombre de projets acceptés	18	2	6
Montant demandé	19 750 €	3 000 €	11 060 €
Montant attribué	19 550 €	2 000 €	4 250 €
Commentaires	12 000 € fléchés LLSHS	Remplace financement région	15 k€ FIT

[Lien vers l'AAP](#)

Règlements intérieurs

- Le RI doit permettre de s'entendre sur **les règles d'organisation, de fonctionnement et de sécurité applicable dans l'unité.**
- Il permet à chacun de connaître les règles et ainsi de mieux cohabiter. C'est le 1^{er} document porté à la connaissance des personnels de l'unité.
- **Pour les tutelles c'est un document de référence**

Règlements intérieurs

- **Objectif UA:** doter chaque unité dont l'UA est tutelle d'un RI validé par les membres de l'unité et l'établissement
- **Procédure EA:**
 - Rédaction d'un modèle de RI à partir du modèle type
 - Diffusion de ce modèle aux EA*
 - Retour des RI rédigés par les unités vers la DRIED **pour le 31 décembre 2018**
- **Procédure UMR:**
 - RI sur modèle EPST
 - Retour des RI pour signature vers la DRIED **pour le 31 décembre 2018**

*EA bi-site modèle proposé par l'Université porteuse à valider par UA

Règlements intérieurs

- Le RI doit être signé
 - Pour les UMR par chaque tutelle, en particulier l'UA hébergeur de la quasi-totalité des UMR
- Il comprend deux annexes à retourner impérativement
 - La composition nominative du conseil de laboratoire
 - La structure de signature des publications
- Actuellement
 - 4 /14 EA sont à jour RI et annexes signés
 - 4/12 UMR ont retourné les RI et annexes signés

Signature des publications

- *Acronyme, N° de l'unité de recherche, UNIV Angers, nom(s) des autres tutelles, SFR de rattachement, adresse de l'unité de recherche*
- séparation de chaque tutelle par une virgule obligatoire
- Monoligne
- Exemple
- LAREMA, UMR 6093, UNIV Angers, CNRS, SFR MathSTIC, UFR Sciences 2 Bd Lavoisier 49045 ANGERS

Signature des publications

- A VENIR

- Annexe signée au Règlement intérieur de l'unité
- Modèle de signature des publications sur le site intranet UA
- Edition poster et carte de communication pour les entrants et à afficher dans l'unité.
- Ateliers dans les SFR en lien avec Open access
-

Interlocuteur: Maxence LARRIEU- DRIED